



# RÉSILIENCE

L'UNION FAIT LA FORCE

## L'union fait la force

Afin de soutenir les artisans, commerçants, associations employeurs et petites entreprises (dont celles relevant de la filière agricole), le Département de la Mayenne a décidé d'unir ses forces avec la Région Pays de la Loire en rejoignant le Fonds territorial Résilience.

## Une avance remboursable

Avec l'appui de la Banque des Territoires, ce dispositif simple, qui s'adresse à toutes les entreprises de moins de 10 salariés, a pour objectif de **répondre aux besoins de trésorerie des commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, TPE** qui sont les plus exposés au risque de faillite et qui ne seraient pas éligibles au « Fonds national de solidarité ».

**Il prendra la forme d'une avance remboursable, dont le montant s'échelonne entre 3 500 et 10 000 €.**

## Un plan massif de soutien

En complément de ce dispositif, le Conseil départemental de la Mayenne étudie en lien avec les EPCI, le réseau consulaire et les organisations professionnelles, **la mise en place d'un plan massif de soutien de plusieurs millions d'euros pour ne laisser aucune entreprise ou association employeuse seule face à ses difficultés** et afin que le moteur de l'activité économique puisse redémarrer le plus rapidement possible à l'issue du confinement.

*« La Région a déjà mobilisé 56 millions d'€uros pour soutenir l'économie locale, mais il faut se rendre à l'évidence : un défi de cette ampleur nécessite une réponse collective et solidaire des territoires !*

*C'est le sens de l'appel à la mobilisation que j'ai lancé, et auquel le Président du Département de la Mayenne a répondu favorablement. Notre objectif commun est clair : unir nos moyens pour amplifier l'aide en direction des entreprises en difficulté, et notamment les plus petites d'entre elles qui sont le poumon de nos territoires... »*



*Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire*